

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Nous

NOUS, Acer Incorporated 8F, 88, Sec. 1, Xintai 5th Rd., Xizhi, New Taipei City 221 Contact : Mr. RU Jan,e-mail:ru.jan@acer.com

Produit: Ordinateur personnel

Nom commercial:

Numéro de modèle: N23H1

AG14-22P******* Numéro UGS:

(* est « 0-9 », « a-z », « A-Z », « - » ou vide)

Nous, Acer Incorporated, déclarons sous notre seule responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les

législations d'harmonisation de l'Union pertinentes: Directive 2014/53/UE sur les équipements radioélectriques, Directive RoHS 2011/65/UE et Directive ErP 2009/125/CE. Les normes harmonisées suivantes et/ou autres normes pertinentes ont été appliquées:

Compatibilité électromagnétique (Directive 2014/30/UE)

EN55032:2015+A11:2020 EN55035:2017+A11:2020 EN301489-1 V2.2.3 EN301489-17 V3.1.1 EN IEC61000-3-2:2019 EN61000-3-3:2013+A1:2019

Utilisation du spectre radioélectrique (Directive 2014/53/UE)

EN300328 V2.2.2 EN300440 V2.2.1 EN301893 V2.1.1

EN303 687 V1.1.1

Santé et sécurité (Directive 2014/35/UE)

EN IEC 62368-1:2020+A11:2020 EN50566:2017 or EN62311:2008

RoHS (Directive 2011/65/UE)

EN IEC63000:2018

ErP (Directive 2009/125/CE)

(EU) No.2019/1782; EN50563:2011 (EC) No.1275/2008; EN50564:2011

RU Jan, Sr. Manager@New Taipei City 2024-10-16

Acer Italy s.r.l. Viale delle Industrie 1/A, 20044 Arese (MI), Italy Tél: +39-02-939-921Fax: +39-02 9399-2913

Année pour commencer l'apposition du marquage CE-2024 Remarque: Ouvrez le menu Démarrer ou rendez-vous sur www.acer.com > support, et recherchez les 'Documents Acer' pour d'autres informations importantes pour votre santé et votre sécurité.

TYPES D'INFORMATION DEVANT FIGURER SOUS LA RUBRIQUE "PRÉCAUTIONS D'USAGE DE L'APPAREIL"

Modèle d'équipement radio : MTK-MT7902.

La fréquence de fonctionnement et la puissance radiofréquence sont listées ci-dessous

[BT] 2402-2480MHz <10 dBm [WLAN] 2412MHz-2472MHz <20dBm, 5180-5320, 5500-5700, 5745-5825, MHz <23dBm

NB: 1177 TIMCO Engineering Inc. License Nr: E1177-

A. - Informations relatives à la sécurité des personnes utilisatrices ou non

Respect des restrictions d'usage spécifiques à certains lieux (hôpitaux, avions, stations-service, établissements scolaires...).

Pour les téléphones mobiles, rappel de l'interdiction de l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation.

Précautions à prendre par les porteurs d'implants électroniques (stimulateurs cardiaques, pompes à insuline, neurostimulateurs...) concernant notamment la distance entre l'équipement radioélectrique et l'implant (15 centimètres dans le cas des sources d'exposition les plus fortes comme les téléphones mobiles).

B. - Informations sur les comportements à adopter pour réduire l'exposition aux rayonnements émis par les équipements radioélectriques

Utiliser l'équipement radioélectrique dans de bonnes conditions de réception pour diminuer la quantité de rayonnements reçus.

Utiliser un kit mains-libres ou un haut-parleur, si adapté à l'équipement radioélectrique.

-Faire un usage raisonné des équipements radioélectriques comme le téléphone mobile, par les enfants et les adolescents, par exemple en évitant les communications nocturnes et en limitant la fréquence et la durée des appels.

-Eloigner les équipements radioélectriques du ventre des femmes enceintes.

-Eloigner les équipements radioélectriques du bas-ventre des adolescents.